

Les taux d'intérêt élevés

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Le député de Simcoe-Nord (M. Lewis) me met dans une situation très difficile. Tout d'abord, il me demande d'appliquer le Règlement assez strictement. Ensuite, il demande deux fois la parole au sujet du même rappel au Règlement, ce qui est interdit. Je lui ai proposé d'invoquer le Règlement sur un autre sujet.

M. Lewis: J'invoque le Règlement sur un autre point, monsieur l'Orateur. Je suis sûr que vous en tiendrez compte. La citation dont il est question provient des débats du 17 mars 1933, bien avant que la télévision n'existe.

M. Cosgrove: Monsieur l'Orateur, si je fais allusion à la position adoptée par le critique des finances, le député d'Etobicoke-Centre, c'est pour vous dire que j'ai eu l'occasion de prendre part à un entretien radiodiffusé avec le député de Saint-Jean-Est cet automne, au cours duquel nous avons discuté de questions intéressant le logement. Voici où je veux en venir: le député avait réclamé «l'intervention massive du gouvernement dans le secteur du logement», ce sont là ses mots, pour faire face à la situation qui prévalait à l'époque, c'est-à-dire en septembre dernier.

J'ai déjà dit à la Chambre qu'il m'était très difficile de concilier la position du critique progressiste conservateur du logement au point de vue de son collègue, le critique des finances, dont je viens de vous faire part. Il m'est très difficile de concilier ces deux points de vue. Quoi qu'il en soit, cette contradiction ne me surprend pas du tout. Le député d'Etobicoke-Centre a fait allusion devant la Chambre à l'intervention du gouvernement dans ce domaine. Le soir de la présentation du budget, il a déclaré qu'il n'était pas conforme à la politique du parti progressiste conservateur de souscrire à l'ingérence du gouvernement, et certainement pas à une ingérence prépondérante.

Enfin, dans la même veine, cette contradiction ne m'étonne pas. J'ai devant moi un document qu'avait commandé le gouvernement progressiste conservateur quand il était au pouvoir, il n'y a pas si longtemps. Je l'ai déposé à la Chambre en novembre de l'année dernière. C'était le principal instrument de ce parti à l'époque où il se devait de donner l'exemple dans le secteur du logement et pour toutes les autres questions gouvernementales.

Je prie les députés de se reporter à la page 2 du document. On y trouve les principes du gouvernement du jour, le gouvernement progressiste conservateur, à propos du logement. Le texte qui suit est tiré du chapitre intitulé «Mandat» dans le document que j'ai déposé à la Chambre:

Le cabinet a ordonné au groupe de travail d'étudier la possibilité de privatiser au moins une partie de l'activité de la SCHL (par opposition à la privatisation de l'ensemble de l'entreprise qui est en voie d'expansion), ou d'encourager le secteur privé à collaborer de plus près avec la Société. Le rapport du groupe de travail porterait sur:

- (i) les répercussions politiques de la privatisation dans chaque cas;
- (ii) les répercussions juridiques et financières de la privatisation;
- (iii) les diverses possibilités de privatisation, accompagnées d'une étude sur la meilleure façon de procéder;
- (iv) un projet de stratégie et un calendrier des travaux de privatisation.

Et quelles ont été les recommandations faites au gouvernement fédéral qui avait commandé l'étude sur la privatisation en question? Je les cite:

Logements subventionnés:

Que le gouvernement entreprenne de négocier avec les provinces en vue de supprimer les subventions à compter du 1^{er} janvier 1982.

Rénovation des maisons

Que tout programme de financement soit suspendu en attendant que cette disposition soit ré-examinée à fond.

Logements sociaux et coopératifs

Que toute aide financière soit retirée aux organismes sans but lucratif et coopératifs et qu'on entreprenne d'élaborer un système rationnel d'attribution des subventions.

Tous les jours, des députés de tous les partis me demandent d'élargir le programme. Le gouvernement a favorisé la construction de logements sociaux ou de logements coopératifs pour les besoins des Canadiens à revenu modeste, depuis les immeubles à logements multiples jusqu'aux logements locatifs. La plupart des ministres provinciaux du logement ont demandé que le gouvernement, loin de s'en retirer, accroisse son aide aux logements sociaux. Je prends la peine de le signaler pour montrer comment le gouvernement a répondu d'une façon logique et raisonnable aux besoins de logement des Canadiens.

Nos vis-à-vis prétendent que nous subissons la pire crise de logement depuis la Seconde Guerre mondiale. Ce n'est pas vrai. Il y a eu bien des cas au cours des dernières années où le taux général de vacance était plus faible.

M. Lewis: Indiquez-nous les années.

M. Cosgrove: 1967, 1974, 1975 et 1976. On nous signale que 100,000 propriétaires sont menacés de perdre leur maison et que seulement 12,000 recevront une aide financière. Comme l'a affirmé le ministre des Finances dans son exposé budgétaire et moi-même, en ma qualité de ministre responsable du logement, le programme de renouvellement hypothécaire est à la disposition de tout propriétaire devant renouveler une hypothèque et qui répond aux conditions définies dans le document.

On a dit également que \$3,000 ne serait pas suffisant pour garder sa maison. Je signale que \$3,000 représente de 5 à 6 points de pourcentage des taux d'intérêt.

En somme, le gouvernement s'est efforcé de résoudre un problème difficile. Nous avons dit que le gouvernement était à l'écoute. Nous avons décidé de venir en aide surtout à ceux qui sont dans le besoin et ce faisant, nous comptons sur la collaboration des provinces, des municipalités et de l'entreprise privée.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, deux ministres du cabinet et un certain nombre de députés libéraux de l'arrière ban nous ont brossé aujourd'hui un tableau optimiste de la situation économique; ils nous ont vanté les mérites du budget et ils ont reproché aux députés de l'opposition qui critiquent le budget ou la situation économique d'être stupides et ignorants. Il y a près de 20 ans que je suis député et c'est la première fois qu'un budget fait l'objet des critiques unanimes des citoyens de toutes les couches de la société. Un député peut-il me dire quand le Congrès du travail du Canada et l'Association des manufacturiers canadiens ont déjà été d'accord auparavant? Quand ont-ils déjà été d'accord avec la Fédération canadienne de l'agriculture et la Fédération canadienne des entreprises indépendantes? Ces organismes condamnent le budget à l'unanimité. Il n'est pas surprenant que le ministre chargé du logement, qui vient de se rasseoir, ait déclaré que nous avions connu pire depuis la Seconde Guerre mondiale. Le taux de chômage a atteint un sommet depuis les terribles années trente. Les députés assis de l'autre côté essaient de nous faire croire que tout va bien.